

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 31 (1994)
Heft: 1180

Rubrik: Culture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le cinéma, l'argent et le risque

ICI ET LÀ

L'Œuvre suisse d'entraide ouvrière OSEO et la Déclaration de Berne organisent dans le cadre de l'anniversaire des 50 ans des institutions de Bretton Woods deux débats:

● L'un à Fribourg, au Café de la Maison du Peuple, rue de Lausanne 76, à 20h. 15, le mercredi 14 septembre. Le thème en est: Agriculture – des ajustements au Nord comme au Sud.

● L'autre à Lausanne, au Centre universitaire catholique (CUC), au boulevard de Grancy 31, le jeudi 15 septembre à 20h. 15. Sur le thème: Crise et chômage au Nord – le Sud s'ajuste !

(lc) Ruth Dreifuss était attendue à Locarno de pied ferme. D'elle, on espérait ce que l'on n'avait jamais vu: une politique du film suisse présentée tout armée aux professionnels de la branche réunis. Compliment de taille: personne n'a jamais imaginé que Flavio Cotti, par exemple, ait pu nourrir le moindre projet, la moindre vision pour le cinéma helvétique. Partant, personne n'en a rien attendu. S'est-on même aperçu de la libéralisation du marché intervenue sous son règne et dont la Suisse, comme les autres pays d'Europe, subit catastrophiquement les effets ?

Ruth Dreifuss, en revanche, venait devant les gens de métier. Mais avec des questions. Je ne puis, glissa-t-elle discrètement dans son discours, désirer un avenir pour votre profession à votre place. A vous de formuler vos vues, à vous de désigner la manière dont vous entendez prendre place dans la société. Et pourquoi. Interrogation manifestement inaudible pour une majorité de ses interlocuteurs. Dont l'exigence — exister, travailler — paraissait, au fond, simple et suffisante.

La Financière du cinéma, projet de système d'aide économique que les professionnels avaient soumis à la Commission fédérale du cinéma, contenait à leurs yeux un début de solution: à l'encouragement sélectif actuellement pratiqué viendrait s'ajouter une prime automatique — 10 francs par entrée que se partageraient producteurs, distributeurs et exploitants — répartie en fonction du nombre de spectateurs obtenu par film. Cette aide qui récompenserait le succès et compenserait l'exiguïté du public, représenterait quelque 3 millions de francs par an — qui ne figurent pour l'heure sur aucun budget. Cette proposition demande réflexion, répondit la conseillère fédérale avec une prudence qui lui fut aussitôt reprochée. L'heure est grave, il faut agir et vite, lui a-t-on rétorqué.

Nul ne conteste, certes, la nécessité d'un soutien de la création artistique; et d'ailleurs, la Constitution fait obligation à la Confédération d'encourager le cinéma. Mais s'agit-il de venir au secours d'une catégorie professionnelle ou de stimuler une forme d'expression artistique ? Qui la Confédération doit-elle, en somme, encourager ? Ceux qui rendent le cinéma matériellement possible, les producteurs ? ceux qui le rendent visible, les distributeurs, les exploitants de salles ? Eux parlent le langage de l'efficacité: tel est bien leur rôle. Et nulle surprise s'ils envisagent d'étendre au cinéma la politique du taux d'écoute dont on peut apprécier les effets à la TV.

Or, dans ce débat, les réalisateurs, dont un grand nombre se rallie, semble-t-il, aux propositions de la branche, se sont montrés re-

marquablement silencieux. Auraient-ils interiorisé ce qu'on leur insinue depuis des lustres: qu'ils sont coupables et incapables ? Coupables de ne pas aligner succès sur succès, incapables — sauf exception — de gagner le cœur du public suisse. Auraient-ils remis le sort de leur art entre les mains de ceux qui gèrent l'argent ?

Craignent-ils désormais de penser que le cinéma représente une aventure dont aucune protection ne garantira jamais le succès ? Qu'une œuvre aboutie parvient tôt ou tard à destination, mais par des chemins tortueux d'une durée inconnue ? Ou alors se taisent-ils, sachant précisément qu'avec argent ou sans, il n'est d'art sans risque; et qu'à être cinéastes, ils en prennent un, très gros ? ■

EN BREF

Hans Ulrich Jost présente dans la WoZ la thèse de Aram Mattioli sur Gonzague de Reynold (1880-1970). A ce sujet, un fait peu connu: l'Université de Fribourg présenta officiellement la candidature du Fribourgeois au Prix Nobel de littérature en 1957. C'est Albert Camus qui l'obtint.

Les rats se multiplient à Venise. Cela n'empêche pas l'existence, en Suisse alémanique, d'un club des amis des rats, avec un service de fournitures pour rats, de mise à disposition de places de vacances pour rats, et d'abonnement à une revue sur la protection des bêtes.

«Quand l'esprit d'entreprise vient à l'Etat» – La brochure est disponible !

La série des douze articles consacrés à la réforme du service public (DP n° 1165 à 1176) est disponible sous forme de brochure, en édition revue et augmentée.

Prix: 12 francs + frais d'envoi. Rabais dès 10 exemplaires.

Pour vos commandes: Domaine public, case postale 2612, 1002 Lausanne. Tél. 021/312 69 10, fax 021/312 80 40.